RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2025

Passage pour piétons sur la Chaussée de Tongres

Un projet d'arrêté ministériel a été transmis par le Service public de Wallonie au Conseil communal pour avis. Il s'agit d'un **nouveau passage pour piétons sur la N614 (Chaussée de Tongres),** à proximité des **pompes DATS**.

Ce projet a pour but de **renforcer la sécurité des piétons** dans cette zone à forte circulation. Le passage sera équipé d'une **signalisation conforme, d'un éclairage adapté et d'un aménagement du trottoir**, pour une traversée plus sûre et plus visible.

Les travaux et l'entretien de cette nouvelle infrastructure seront pris en charge par le SPW.

Cette décision fait suite à une concertation régionale dans le cadre de la CPSR Meuse Hesbaye 2024.

Un pas de plus vers une **mobilité plus sûre et plus conviviale** pour les habitants et les usagers de la route !

Décret Voirie : Aménagement de la rue des Larrons

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Prieuré en logements, il est demandé au Conseil communal d'approuver le projet d'aménagement **entre la rue des Larrons et la rue Pascal Dubois**, à l'initiative de la société Horizon Construct.

Objectif : **améliorer la circulation et renforcer les connexions piétonnes et cyclables** dans ce quartier en plein développement.

Ce qui est prévu :
- *Élargissement* de la rue des Larrons, grâce à la cession d'une partie de terrain ;
- *Création de sentiers communaux* pour relier plus facilement la rue Pascal Dubois ;
- *Mise en place d'un sens unique descendant* sur une portion de la rue pour améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation.

Et les citoyens dans tout ça ? Une **enquête publique** s'est tenue entre le 15 juin et le 15 juillet 2024. Elle a donné lieu à **plus de 200 signatures de pétition** et à une réunion de concertation. Ce dialogue citoyen a permis d'ajuster le projet pour mieux répondre aux besoins du quartier.

Le **Conseil communal** est désormais appelé à se prononcer sur la suite à donner, sur base des plans actualisés et des remarques citoyennes.

Ce projet vise à **mieux structurer le quartier**, à **favoriser les déplacements à pied et à vélo** et à **adapter la voirie aux enjeux de mobilité actuelle**, tout en tenant compte des remarques exprimées.

Acquisition de deux véhicules pour le service Travaux

La Commune d'Amay poursuit ses efforts en faveur d'une mobilité plus durable : le **Service Travaux va bientôt se doter de deux nouveaux véhicules**, dans le cadre du **verdissement de la flotte communale**.

Objectifs du projet :

- Remplacer les véhicules les plus anciens, souvent en panne ;
- Réduire les émissions de CO_2 ;
- Moderniser l'équipement pour un service plus efficace.

Ce marché public, inscrit au **budget extraordinaire 2025**, est estimé à **89.540,00 € TVAC**. Il sera lancé via une procédure négociée sans publication préalable. Cinq garages de la région seront consultés afin de garantir **un choix local, transparent et compétitif**.

Bien vivre et vieillir en santé à Amay

Dans le cadre de la mise en place du programme « Vivre et Vieillir en Santé » organisé par le Conseil Consultatif Communal des Ainés, en collaboration avec l'asbl ERGO 2.0, une convention de partenariat avec ladite l'asbl est soumise pour signature au Conseil communal.

Depuis le mois d'avril un **programme d'actions** destiné à **favoriser le bien-être et l'autonomie des habitants** a été implémenté. Conférence, permanence et ateliers seront proposés pour **accompagner chacun vers un vieillissement actif** et en bonne santé.

En mai et en juin : un module de **quatre ateliers de sensibilisation** (durée : 1h30) à la **prévention des chutes** est organisé à l'Administration Communale.

Programmation des ateliers

- **Jeudi 15 mai de 9h30 à 11h : « Suis-je à risque de chute ? Une fragilité est-elle détectée ?"** salle des Mariages

- **Jeudi 22 mai de 9h30 à 11h : "Mouvement et équilibre : quelques exercices à réaliser facilement chez soi"** salle des Mariages

- **Mercredi 28 mai de 9h30 à 11h : "Aménager son lieu de vie et s'aider de la technologie"** salle du Conseil

- **Jeudi 5 juin de 9h30 à 11h : "Gérer ses médicaments, son sommeil, sa vision, sa nutrition et s'habiller"** salle des Mariages

Infos & inscription

Nathalie Van Oppens - Service des Affaires Sociales - affaires.sociales@amay.be - 085/830.824